

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Délibération n°
2024-04-01

Date d'affichage : 12/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le deux avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, GALLIER Erick, GILBERT Sébastien, GILLETTE Valérie, GODARD Jacky, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, PELTIER Virginie, RAVACHE Jérôme.

Absents excusés : DAUTY Virginie donne pouvoir à MALBEC Béatrice, DESGUEE Jérémie donne pouvoir à ALEXANDRE Yves, FREENE Anaïs donne pouvoir à LECUYER Josiane, HERVIEU Jacques donne pouvoir à VENGEONS Christian, MOTTIN Christelle donne pouvoir à LECAPITAINE Christelle, PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents : LEROUILLY Chloé ; PATIENCE Mickael,

Présents : 15 ou 16 selon les sujets **Pouvoirs** : 6 **Votants** : 19 ou 21 selon les sujets

La séance a été ouverte à 20h06.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Compte de gestion 2023 – Budget Transport

Délibération 2024-04-01

Considérant le rapport du Maire exposant le Compte de Gestion établi par le comptable,

Considérant que Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures ;

Considérant les résultats d'exécution comme suit :

Section de fonctionnement – Résultat 2023	
Recettes réalisées	12 638.20 €
Dépenses réalisées	29 579.41 €
Résultat de l'exercice 2023	- 16 941.21 €
Déficit de fonctionnement cumulé (5 014.00 + résultat 2023)	- 11 927.21 €

Section d'investissement– Résultat 2023	
Recettes réalisées	0 €
Dépenses réalisées	0 €
Résultat de l'exercice 2023	0 €
Résultat d'investissement cumulé	0 €

Décision :

21 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget transport établi par le comptable public.

Certifié exécutoire le
12/04/2024,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

